



Province de Québec  
MRC de Maskinongé  
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts

## AVIS PUBLIC

### Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 30 mars 2020 à 19 heures, à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville de Saint-Alexis-des-Monts située au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

L'objet de cette assemblée est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

La propriété est localisée au 571, rue du Geai-Bleu. La dérogation concerne la marge latérale du bâtiment principal, qui est à 2,6 mètres et aurait dû être de 3 mètres. De plus, la dérogation concerne aussi la marge arrière du bâtiment principal, bande riveraine, qui est à 13 mètres et qui aurait dû être à 15 mètres.

La dérogation vise à autoriser une diminution de la marge latérale à 2,6 mètres et une diminution de la marge arrière à 13 mètres, le tout montré au certificat de localisation préparé par Denis Lahaie sous la minute 11668.

Au cours de cette assemblée, le Conseil entendra toutes les personnes désirant s'exprimer sur ces demandes.

**DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 11<sup>IÈME</sup> JOUR DE MARS 2020**

**GILLES FRAPPIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

*Capitale de la truite mouchetée*

101, Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts (Québec) J0K 1V0

Téléphone : 819-265-2046 • Télécopieur : 819-265-2481 • [www.saint-alexis-des-monts.ca](http://www.saint-alexis-des-monts.ca) • [info@saint-alexis-des-monts.ca](mailto:info@saint-alexis-des-monts.ca)